



Conseil économique et social

Distr. générale
18 janvier 2000
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-troisième session

27-31 mars 2000

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations

de la Conférence internationale sur la population et le développement

Flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport donne suite à une demande formulée à la vingt-huitième session de la Commission de la population et du développement, tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il donne suite également aux résolutions 49/128 et 50/124 de l'Assemblée générale, dans lesquelles celle-ci demandait que soient établis des rapports périodiques sur ces flux.

Le rapport examine les flux d'aide financière en matière de population consentie par les pays donateurs aux pays en développement en 1997 ainsi que les données provisoires concernant ceux de 1998. L'aide internationale en matière de population a augmenté de façon négligeable, passant de 1 milliard 960 millions de dollars en 1997 à 2 milliard s 60 millions de dollars en 1998. Depuis 1996, le montant de l'aide est resté pratiquement le même, se situant aux alentours de deux milliards de dollars; toutefois, le chiffre de 1998 est encourageant puisqu'il marque un renversement de la tendance à la baisse observée pour la première fois en 1997, encore qu'il ne représente qu'environ 36 % de l'objectif convenu au Caire pour la contribution de la communauté internationale au financement du Programme d'action, fixé à 5,7 milliards de dollars. En 1998, bien que le nombre de pays ayant alloué plus de 4 % du montant total de leur aide publique au développement (APD) aux activités de popula-

* E/CN.9/2000/1.

Tion soit supérieur à celui de 1997, le pourcentage de l'APD de tous les pays donateurs consacré à ces activités a diminué tout comme celui du produit national brut (PNB) consacré à l'aide.

Les pays en développement continuent d'affecter des ressources nationales aux programmes de population. En 1998, les dépenses engagées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales étaient estimées à 8,6 milliards de dollars, soit une légère augmentation par rapport au montant de 1997. Il convient toutefois de manier ce chiffre avec précaution dans la mesure où les données sont loin d'être exhaustives et ne sont pas tout à fait comparables. Il importe aussi de noter que ces flux de ressources nationales proviennent pour la plupart d'un petit nombre de grands pays. Le montant total de l'aide extérieure et des dépenses nationales alloué aux activités de population est estimé à 10,6 milliards de dollars en 1998.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-5	3
I. Aide extérieure aux activités de population	6-25	4
A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs	10-16	6
B. Évolution de l'aide multilatérale.	17-20	9
C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population	21-23	11
D. Évolution des dépenses par région géographique et par mode d'acheminement de l'aide.	24-25	11
II. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population.	26-31	13
III. Conclusions	32-38	16
Tableaux		
1. Estimations par catégorie d'activités des dépenses des gouvernements en matière de population (1998).		15
2. Estimations par catégorie d'activités des dépenses des organisations non gouvernementales en matière de population (1998).		16
Figures		
I. Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-1998		5
II. Évolution de l'aide en matière de population consentie avant et après la Conférence internationale sur la population et le développement par certains pays donateurs (1993 et 1996 à 1998).		6
III. Fluctuation des taux de change par rapport au dollar des États-Unis entre 1993 (année précédant la Conférence internationale sur la population et le développement) et 1998		8
IV. Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de population, 1993-1998.		10
V. Évolution de l'aide dans le domaine de la population, par région géographique, 1993-1998 . .		12
VI. Montant final des dépenses consacrées à l'aide en matière de population, par mode d'acheminement, 1993-1998.		13

Introduction

1. Le présent rapport a été établi par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour donner suite à une demande formulée à la vingt-huitième session de la Commission de la population et du développement¹; tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement². Ce rapport s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la Commission de la population et du développement, et donne suite aux résolutions 49/128 et 50/124 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci demande que soient établis des rapports périodiques sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action.

2. Ce rapport examine les flux d'aide financière en matière de population consentis par les pays donateurs aux pays en développement en 1997 ainsi que les données provisoires concernant ceux de 1998. Il fournit également une estimation des dépenses consacrées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales aux activités de population dans les pays en développement en 1998. L'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas continue, dans le cadre d'un contrat avec le FNUAP, de collecter les données relatives à l'aide des pays donateurs et aux flux de ressources nationales. L'Institut évalue et analyse ces données en étroite collaboration avec le Fonds.

Méthodologie

3. Les données relatives à l'aide des donateurs aux activités de population présentées dans le présent rapport ont été rassemblées au moyen d'un questionnaire détaillé qui a été envoyé à environ 200 pays donateurs, organisations et organismes multilatéraux, grandes fondations privées et autres organisations non gouvernementales qui fournissent une aide dans le domaine de la population. Les données de 1998 reposent sur 126 réponses reçues au 15 décembre 1999, date limite pour le présent rapport, et ont un caractère provisoire puisqu'elles sont appelées à être modifiées à mesure que d'autres réponses seront reçues.

4. Les renseignements sur les flux de ressources nationales pour 1998 ont par ailleurs été tirés et des réponses à un questionnaire envoyé à 94 bureaux extérieurs du FNUAP/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), répartis dans le monde entier et desservant quelque 155 pays. Au 15 décembre 1999, 56 pays au total, représentant plus de la moitié de la population des pays en développement, avaient fourni des renseignements. Des études de cas effectuées dans certains pays dans le contexte du projet sur les flux de ressources ont complété les réponses obtenues dans le cadre de l'enquête par courrier³.

5. Les flux internationaux et nationaux de ressources financières analysés dans le présent rapport font partie des éléments chiffrés spécifiés au paragraphe 13.14 du Programme d'action : service de planification familiale; services de santé de base en matière de reproduction, prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST), de la contamination par le VIH et du sida; et recherche fondamentale et analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. D'après les estimations, la mise en oeuvre de ces éléments du Programme d'action relatifs à la population et à la santé en matière de reproduction dans les pays en dé-

veloppement et les pays en transition devrait coûter 17 milliards de dollars des États-Unis⁴ d'ici à l'an 2000. On a par ailleurs estimé qu'environ deux tiers de ce montant seraient financés par les pays eux-mêmes et un tiers, soit 5,7 milliards de dollars, par l'aide extérieure.

I. Aide extérieure aux activités de population

6. L'examen et l'évaluation quinquennaux de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ont révélé de nombreux signes encourageants de progrès dans la mobilisation en faveur de la réalisation des objectifs du Caire. À la session extraordinaire de l'Assemblée générale de juin et juillet 1999 consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action, les représentants de pays, les uns après les autres, se sont succédé à la tribune pour signaler les progrès accomplis, les enseignements tirés, les difficultés rencontrées et les nouveaux efforts à faire pour pleinement atteindre les objectifs de la Conférence. Cet examen a dans une large mesure été consacré à une analyse comparative du volume effectif des ressources allouées aux programmes de population par rapport aux cibles fixées dans le Programme d'action. On a évoqué l'insuffisance des ressources financières comme étant l'un des principaux obstacles à la pleine application du Programme d'action.

7. Dans la période qui a immédiatement suivi la Conférence, le montant de l'aide internationale aux activités de population a été caractérisé par une tendance à la hausse, passant de 1,3 milliard de dollars en 1993 à un peu plus de 2 milliards de dollars en 1996, soit une augmentation de 54 %. Toutefois en 1997, et pour la première fois au cours de cette période de l'après-conférence, ce montant avait diminué pour passer à 1 milliard 960 millions de dollars. Les pays donateurs ont continué d'être la source la plus importante de fonds principaux : ils ont versé 1,5 milliard de dollars, soit 78 % des fonds principaux consacrés à l'aide internationale en matière de population en 1997. Des banques de développement, principalement la Banque mondiale, ont consenti un peu plus de 275 millions de dollars (14 %) sous forme de prêts pluriannuels; la contribution des organisations et organismes multilatéraux a été de 49 millions de dollars, soit 2,5 %; et celle des sources privées (essentiellement des fondations) a représenté 106 millions de dollars, soit 5,4 % du montant total des fonds principaux consacrés à l'aide en matière de population.

8. D'après les évaluations préliminaires des réponses reçues au 15 décembre 1999 au questionnaire de 1998, l'aide en matière de population aurait légèrement augmenté, passant de 1 milliard 960 millions de dollars en 1997 à 2 milliards 60 millions de dollars en 1998. La contribution des pays donateurs s'est élevée à 1,5 milliard de dollars, celle des organisations et organismes multilatéraux à 35 millions de dollars, celle des sources privées à 64 millions de dollars et celle de la Banque mondiale à 426 millions de dollars sous forme de prêts pluriannuels. La figure I montre l'évolution de l'aide internationale en matière de population entre la période précédant la Conférence du Caire en 1993 et 1998. Les chiffres de l'année 1997 ont été repris pour les pays qui n'ont pas communiqué le montant de leurs contributions pour 1998⁵. Les données pour 1998 sont préliminaires et susceptibles d'être modifiées à mesure que d'autres réponses seront reçues. Ces chiffres devraient augmenter dès que des contributeurs importants tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Fondation Ford et plusieurs autres importants donateurs n'ayant pas répondu à la

date limite présenteront leurs données pour 1998. Les chiffres définitifs seront donnés dans le *Global Population Assistance Report, 1998*, qui sera publié au cours du second semestre 2000.

9. Il convient de noter qu'outre les fonds dont il est question dans le présent rapport, d'autres ressources sont affectées aux activités de population dans le contexte de nombreux projets intégrés dont le financement n'est pas ventilé par composante. Un certain nombre de pays donateurs se sont déclarés préoccupés par le fait que d'importantes contributions financières au titre de l'aide en matière de population pouvaient passer inaperçues parce qu'elles avaient été versées au titre de projets intégrés de santé, d'éducation ou concernant d'autres secteurs sociaux. C'est pour répondre à cette même préoccupation que le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas ont créé une équipe de travail chargée d'examiner cette question afin de convenir d'une méthode permettant de donner une estimation des ressources allouées à la composante population dans les projets intégrés, montant estimatif qui pourrait s'ajouter au montant total des dépenses consacrées aux projets pour pouvoir disposer de données chiffrées plus précises sur les ressources allouées aux éléments chiffrés du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement relatifs à la population.

Figure I

Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-1998

Note : Les données pour 1998 sont provisoires.

A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs

10. L'aide bilatérale est passée de 777 millions de dollars en 1993 à plus de 1,5 milliard de dollars en 1997, soit une augmentation de près de 12 % par rapport à l'aide totale octroyée en 1996, qui se chiffrait à près de 1,4 milliard de dollars⁶. Les États-Unis d'Amérique sont restés les plus gros donateurs, leurs contributions dans le domaine de l'aide en matière de population se chiffrant à 662 millions de dollars en 1997, soit 43 % des fonds principaux octroyés par les pays donateurs. Avec 146 millions de dollars d'aide en matière de population, soit près de 10 % des fonds versés par les pays donateurs, les Pays-Bas étaient en deuxième position. En 1997, on comptait parmi les principaux donateurs les pays suivants : Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Japon⁷, Union européenne (UE), Norvège, Suède, Danemark, Australie et Canada (figure II).

Figure II

Évolution de l'aide en matière de population consentie avant et après la Conférence internationale sur la population et le développement par certains pays donateurs (1993 et 1996 à 1998)

Note : Les données pour 1998 sont provisoires.

^a Il n'y a pas de données disponibles pour l'Union européenne avant 1994. Les chiffres pour 1998 ont été calculés sur la base de ceux de 1997, dernière année pour laquelle des chiffres ont été communiqués.

^b Les chiffres pour 1996 et 1997 ont été calculés sur la base de ceux de 1995, dernière année pour laquelle des chiffres ont été communiqués. Les chiffres de 1998 pour le Japon sont sous-estimés car ils n'incluent pas la contribution de ce pays au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.

^c Les chiffres de 1998 pour les États-Unis sont sous-estimés car ils n'incluent pas les contributions de ce pays à des donateurs intermédiaires.

11. Les évaluations préliminaires fondées sur les réponses aux questionnaires portant sur les flux de ressources financières de 1998 indiquent que, dans l'ensemble, les contributions des pays donateurs ont été identiques à celles de l'année précédente. Sur les 19 pays qui ont communiqué les chiffres de 1998, 13 ont accru leur aide, tandis que les six autres ont réduit la leur. En 1998, les cinq donateurs principaux étaient les pays suivants : États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas et Japon.

12. En 1998, les ressources affectées à des activités de population ont été essentiellement consacrées à la planification familiale (42 %), aux services de santé de base en matière de reproduction (22 %), aux activités liées aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida (21 %) et à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement (15 %). Ces pourcentages doivent être considérés comme des estimations car, compte tenu de la tendance à l'intégration des services, il devient de plus en plus difficile de faire la distinction entre les différents types d'activités liées à la population. Nombre de systèmes d'enregistrement de données sont tels que les services en matière de santé de la reproduction recouvrent les services de planification familiale et/ou les activités liées aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida. Des efforts sont déployés en vue de consigner séparément les dépenses afférentes à chacune des quatre catégories.

Conséquences des fluctuations des taux de change

13. Le FNUAP mesure les flux d'aide financière en utilisant le dollar des États-Unis comme monnaie de référence. De ce fait, bien que certains pays aient accru leur contribution en monnaie locale, le montant de leur aide en matière de population peut avoir diminué en dollars des États-Unis. En 1997 par exemple, la contribution de la Suède en couronnes suédoises a augmenté, mais son montant en dollars des États-Unis a baissé en raison d'un taux de change défavorable. En 1998, bien que l'Australie, l'Allemagne et le Japon aient coopéré plus largement au financement des activités en monnaie locale, leur participation a baissé en dollars des États-Unis. La figure III montre les conséquences des fluctuations monétaires et de l'évolution des taux de change pour 1993 (avant la Conférence internationale sur la population et le développement) et 1998 (dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles), en prenant pour base le dollar des États-Unis, pour les principaux pays donateurs dont la monnaie a subi les fluctuations de change les plus importantes durant cette période. Le Canada, le Japon, l'Allemagne et les Pays-Bas ont vu leur monnaie se déprécier par rapport au dollar, tandis que la monnaie de la Finlande, de la Suède et du Royaume-Uni s'est appréciée face à la devise américaine pendant la même période.

Figure III
**Fluctuation des taux de change par rapport au dollar des États-Unis
entre 1993 (année précédant la Conférence internationale sur la population
et le développement) et 1998**

Note : Les fluctuations ont été calculées par rapport aux taux de change des monnaies des pays concernés en 1993, considérés comme base 100.

**Part en pourcentage de l'aide en matière de population
dans l'aide publique au développement**

14. L'aide en matière de population a représenté 3,18 % du montant total de l'aide publique au développement (APD) consentie par les pays donateurs en 1997. Les chiffres préliminaires indiquent qu'en 1998, pour la première fois depuis la Conférence internationale sur la population et le développement, ce pourcentage a été ramené à 2,98 %. Il convient de noter que, comme le montant total de l'APD est tombé de 56,5 milliards de dollars en 1993 à 48,1 milliards de dollars en 1997 (dernière année pour laquelle on disposait de chiffres au moment de la publication), les programmes en matière de population ont en fait reçu une part moins importante du montant total d'une APD elle-même en diminution.

15. En 1997, la part de l'APD que les pays ont consacrée à l'aide en matière de population (à l'exclusion des pays n'ayant pas fait de contributions cette année-là) allait de 0,11 % à 9,63 %. Parmi les pays ayant présenté un rapport en 1997, 12 ont affecté à cette aide une part plus importante que l'année précédente. En dépit de la stagnation générale de l'aide aux activités de population, cinq pays lui ont consacré plus de 4 % du montant total de leur APD en 1997 (États-Unis, Pays-Bas, Finlande, Australie et Norvège). En 1998, la part de l'APD que les pays ont affectée à l'aide en matière de population variait de 0,26 % à 9,01 %. Sept pays ont accordé plus de 4 % du montant total de leur APD aux activités liées à la population (États-Unis, Finlande, Norvège, Suède, Luxembourg, Australie et Pays-Bas).

L'aide aux activités de population par rapport au produit national brut

16. Entre 1996 et 1997, la contribution des pays donateurs aux activités de population est passée de 61 à 72 dollars par million de dollars de produit national brut (PNB). Le chiffre préliminaire pour 1998 est de 68 dollars par million de dollars de PNB. Cette moyenne dissimule des différences considérables entre les pays, de 5 à 435 dollars par million de PNB. Les fonds alloués à l'aide en matière de population ont beaucoup augmenté depuis 1993, année ayant précédé la Conférence internationale sur la population et le développement, leurs contributions se chiffrant alors à 42 dollars par million de PNB.

B. Évolution de l'aide multilatérale

Dons

17. L'aide multilatérale aux activités de population fournie par les organisations et organismes des Nations Unies a été ramenée de 49 millions de dollars en 1997 à 35 millions de dollars en 1998. Ce chiffre, qui devrait augmenter au fur et à mesure que l'on recevra les autres questionnaires, ne tient pas compte des contributions de l'UNICEF et de l'OMS, qui n'ont pas répondu avant l'échéance fixée pour l'établissement du présent rapport. Les chiffres de 1998 sont sensiblement inférieurs à ceux des périodes qui ont précédé et immédiatement suivi la Conférence internationale sur la population et le développement : 66 millions de dollars en 1993, 107 millions de dollars en 1994 et 111 millions de dollars en 1995.

18. Le montant des fonds qui passent par les organisations et les organismes multilatéraux pour être ensuite distribués permet de mesurer l'importance de l'aide fournie par ces organisations dans le domaine de la population. En 1997, le montant de l'aide acheminée par leur intermédiaire s'est élevé à 408 millions de dollars; le chiffre préliminaire pour 1998, qui n'inclut pas les contributions de l'UNICEF et de l'OMS, est de 355 millions de dollars. Le FNUAP reste l'organisme qui fournit l'aide la plus importante en matière de population, puisque le montant octroyé par son intermédiaire a été de 284 millions de dollars en 1998. Bien que ce chiffre soit supérieur à celui d'avant la Conférence internationale sur la population et le développement (234 millions de dollars en 1993), il est inférieur de 13 % au montant record de 1996 (328 millions de dollars).

Prêts

19. Les banques de développement, qui octroient des prêts aux pays en développement, constituent une source multilatérale importante d'aide aux activités de population. Les prêts des banques correspondent à des engagements qui sont comptabilisés pendant l'année au cours de laquelle ils ont été approuvés, mais les sommes correspondantes sont déboursées sur plusieurs années. La plupart des prêts au titre de l'aide en matière de population sont accordés par la Banque mondiale. En 1998, les nouveaux engagements de prêts ont permis à cette dernière d'augmenter considérablement les crédits accordés aux activités de population et de santé de la reproduction (qui sont passés de 234 millions de dollars en 1997 à 426 millions de dollars). L'Association internationale de développement (IDA), dont les taux sont très avantageux, en a octroyé pour 284 millions de dollars, tandis que le reste (142 millions de dollars) provenait de la Banque internationale pour la reconstruction et le

développement (BIRD), dont les taux sont plus proches de ceux en vigueur sur le marché.

20. D'autres banques régionales de développement, notamment la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement, ont indiqué qu'elles avaient consenti des prêts en faveur de programmes de soins de santé primaires dont un montant indéterminé a été affecté à des activités liées à la population. Les systèmes comptables permettent très difficilement de faire la part des activités concernant la population dans ces programmes intégrés et de séparer les «éléments chiffrés du Programme d'action relatifs à la population» des éléments qui ne figurent pas au paragraphe 13.14 du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. De ce fait, les prêts qui sont utilisés pour financer les services sociaux de base (santé et éducation, notamment) et qui incluent la planification familiale, la santé en matière de reproduction et la prévention du VIH/sida ne sont pas comptabilisés car il n'est pas possible de ventiler les fonds alloués suivant les quatre grandes catégories d'activités en matière de population définies dans le Programme d'action.

Figure IV

Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de population, 1993-1998

Note : Les données pour 1998 sont provisoires.

^a On ne dispose d'aucun chiffre pour la Banque asiatique de développement pour 1998 car cette dernière a indiqué avoir consenti à des programmes de santé intégrés des prêts dont un montant indéterminé a été alloué à des activités liées à la population.

^b Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

^c Association internationale de développement.

C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population

21. Le secteur privé apporte une aide de plus en plus importante en matière de population, les fondations privées, les organisations non gouvernementales et autres entités privées contribuant de manière considérable aux activités entreprises dans ce domaine. Chaque année, le projet lancé par le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas permet d'obtenir des renseignements sur le montant des ressources fournies par le secteur privé grâce à l'envoi de questionnaires sur les flux de ressources financières aux grandes fondations privées, aux organisations non gouvernementales internationales et aux autres entités oeuvrant dans le domaine de la population. La plupart des organisations sondées fournissent des informations, mais nous sommes conscients que plusieurs fondations privées qui contribuent aux activités n'apparaissent pas dans les statistiques parce qu'elles n'ont pas répondu aux enquêtes. Nous redoublons d'efforts pour recenser toutes les ressources allouées aux programmes de population et de santé en matière de reproduction. Un certain nombre de fondations comme la Fondation William H. Gates, la Fondation David and Lucile Packard et le Fonds Wellcome ont annoncé d'importantes contributions. Certaines fondations apparaissent seulement maintenant dans les rapports car elles commencent à peine à comptabiliser leurs dépenses dans le domaine de la population. D'autres ont alloué des fonds mais n'ont pas déclaré de dépenses effectives pour l'année budgétaire 1998.

22. En 1997, les sources privées ont fourni 106 millions de dollars pour des activités relatives à la population. Au 15 décembre 1999, date à laquelle plusieurs grandes fondations n'avaient pas encore annoncé leurs chiffres, le montant provisoire des contributions pour 1998 s'élevait à 64 millions de dollars, montant qui devrait encore augmenter à mesure que les organisations signalent leurs contributions.

23. En 1998, la Fondation pour les Nations Unies a approuvé plusieurs subventions destinées à appuyer des projets qui visaient notamment à intégrer et renforcer les services de santé en matière de reproduction, à prévenir les grossesses d'adolescentes, à répondre aux besoins des adolescents en matière de santé sexuelle et de santé en matière de reproduction, à prévenir la transmission de VIH/sida de la mère à l'enfant et à prévenir les mutilations génitales féminines. Pour la seule année 1998, plus de 4 millions de dollars ont été déboursés.

D. Évolution des dépenses par région géographique et par mode d'acheminement de l'aide

24. L'Afrique subsaharienne reçoit actuellement plus d'aide dans le domaine de la population que toute autre région. La région Asie-Pacifique, qui percevait autrefois le gros de l'aide, n'est plus que deuxième. À elles deux, ces régions ont bénéficié de plus de la moitié de l'aide internationale en 1997, le reste de l'aide étant réparti comme suit : Amérique latine et Caraïbes : 13 %, Asie occidentale et Afrique du Nord : 7 % et Europe : 1 %. Ces dernières années, la part de l'aide internationale dans les activités mondiales et interrégionales dans le domaine de la population n'a cessé d'augmenter, passant de 18 % en 1993, c'est-à-dire avant la Conférence internationale sur la population et le développement, à 28 % en 1997. Les chiffres provisoires dont on dispose pour 1998 laissent deviner une tendance similaire, l'Afrique subsaharienne ayant reçu 28 % de l'aide, l'Asie et le Pacifique 24 %, l'Amérique latine 14 %, l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord 7 % et l'Europe près de 2 %. En

1998, environ un quart de l'aide internationale offerte dans le domaine de la population a servi à financer des activités mondiales et interrégionales (figure V).

Figure V
**Évolution de l'aide dans le domaine de la population,
par région géographique, 1993-1998**

Note : Les données pour 1998 sont provisoires.

25. L'aide parvient au pays bénéficiaire par l'une des voies suivantes : a) la voie bilatérale, qui met directement le pays donateur en relation avec le pays bénéficiaire (il s'agit essentiellement d'institutions gouvernementales), b) la voie multilatérale, qui passe par les organismes des Nations Unies, et c) la voie des organisations non gouvernementales (internationales et nationales), qui passe par des organisations comme la Fédération internationale pour la planification familiale et le Conseil de la population. En 1997, plus de la moitié des ressources consacrées à la population ont été acheminées par la voie des organisations non gouvernementales, 25 % par la voie multilatérale et 23 % par la voie bilatérale. La voie des organisations non gouvernementales reste depuis 1993 la principale voie d'acheminement. Les chiffres provisoires de 1998 montrent que l'aide a continué d'être principalement acheminée par les organisations non gouvernementales, la voie multilatérale comptant pour 25 % de l'aide et la voie bilatérale pour 22 %⁸ (figure VI).

Figure VI
**Montant final des dépenses consacrées à l'aide en matière de population,
par mode d'acheminement, 1993-1998**

Note : Les données pour 1998 sont provisoires.

II. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population

26. Le projet FNUAP/Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas d'évaluation des flux de ressources permet depuis trois ans d'examiner les flux de ressources financières consacrées aux activités de population. Il est encourageant de noter que la qualité des données comme le pourcentage de la population couvert connaissent une nette amélioration par rapport à 1996. La collecte de données est devenue régulière dans la plupart des pays en développement et les responsables du secteur gouvernemental comme du secteur non gouvernemental sont de plus en plus conscients qu'il importe de suivre et de consigner l'évolution des flux de ressources financières nationales. Dans de nombreux pays, du personnel national est recruté pour aider les autorités et les organisations non gouvernementales nationales à répondre aux questionnaires. Le personnel a pour instruction d'accorder une attention particulière aux « éléments chiffrés du Programme d'action relatifs à la population » et de veiller à ce que seules les ressources nationales soient prises en compte. Pour compléter les informations collectées lors de l'enquête annuelle, le FNUAP/Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas a entrepris des études de cas en Afrique du Sud, en Égypte, en Éthiopie, en Inde, en Indonésie, au Pakistan, au Pérou, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal. Des études de cas sont prévues au Brésil et en Chine en 2000.

27. La prochaine phase du projet FNUAP/Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas consistera à choisir quelques pays pilotes qui testeront un plan destiné

à renforcer leur capacité de suivre et de collecter des données sur les flux de ressources nationales. L'objectif est de former du personnel local dans autant de pays que possible afin, à terme, de disposer dans chaque pays d'un responsable de la collecte des données et de la gestion d'une base de donnée intermédiaire qui peut ensuite être transférée dans la base de données principale au siège du projet. Pour bien faire, il faudrait que le personnel national soit rattaché à un institut de la population, une université ou une agence gouvernementale disposant de moyens informatiques.

28. Pour éviter la répétition des efforts et obtenir le meilleur rapport coût-efficacité, ainsi que pour prévenir une trop grande lassitude des personnes chargées de répondre aux questionnaires, le FNUAP/Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ont coordonné les activités de collecte de données en commençant par un groupe de personnes chargées de répondre aux enquêtes en 1998. Les résultats montrent que cette collaboration est bénéfique pour toutes les parties concernées. Le FNUAP/Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas et l'ONUSIDA continueront de collaborer à une plus grande échelle et de manière plus systématique, le but étant, à terme, de coordonner la composante interne et les études de cas.

29. Le FNUAP a pu estimer de façon très approximative les flux de ressources financières nationales destinées aux activités de population d'après les informations fournies par les pays ayant répondu à l'enquête de 1998, des informations extraites des rapports relatifs aux études de cas et des données complémentaires pour quelques pays de taille importante qui n'ont pas répondu au questionnaire ou ont communiqué des informations incomplètes⁹. Ces estimations, dont les résultats sont à considérer avec précaution, ont permis d'aboutir à un montant brut global de 7,4 milliards de dollars, auquel on a ensuite ajouté 1,2 milliard de dollars correspondant à la proportion des ressources d'origine privée (14 %) par rapport au montant total des ressources nationales. Le montant total des ressources nationales destinées aux activités de population aurait donc atteint 8,6 milliards de dollars en 1998.

30. Même si le montant total des ressources intérieures est estimé de façon très approximative d'après des données qui ne sont pas toujours complètes et comparables, ces estimations sont néanmoins utiles dans la mesure où elles donnent un aperçu des progrès que les pays en développement ont réalisés par rapport aux objectifs fixés par le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en ce qui concerne les ressources financières. Le montant total de 8,6 milliards de dollars montre l'engagement des pays en développement et en transition, mais il convient de noter que la majeure partie de ces ressources provient de quelques grands pays. De nombreux pays, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés, ne parviennent pas à produire les ressources dont ils auraient besoin pour financer leurs propres programmes nationaux de population. Les études de cas confirment que, dans une large mesure, les pays en développement dépendent de la communauté internationale des donateurs pour le financement des activités de population.

Dépenses engagées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales au titre des activités de population

31. On trouvera dans les tableaux 1 et 2 des estimations de dépenses engagées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales par région et par catégorie d'activités en matière de population pour les pays qui ont répondu à l'enquête de 1998. Les 56 pays qui avaient fourni des données sur les flux de ressources nationales au 15 décembre 1999 comptent pour 52 % de la population des pays en développement et des pays en transition. Si l'on incluait la Chine et le Mexique, qui rédigent actuellement leur réponse, ce chiffre passerait à 78 %. Les pays ont déclaré avoir consacré 1,3 milliard de dollars aux activités de population. Sur ce montant, 1,2 milliard a été dépensé par les pouvoirs publics et 109 millions par les organisations non gouvernementales nationales. Environ 31 % des dépenses des gouvernements ont été allouées aux services de planification familiale, 23 % aux services de santé de base en matière de reproduction, 34 % aux activités relatives aux MST, au VIH et au sida et 12 % à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. Les ressources fournies par les organisations non gouvernementales nationales se sont réparties de la façon suivante : 41 % ont été allouées aux services de planification familiale, 30 % aux services de santé de base en matière de reproduction, 20 % aux activités relatives aux MST, au VIH et au sida, et 9 % à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. Les gouvernements jouent de toute évidence le rôle le plus important en termes de financement des programmes de population dans les pays en développement. Toutefois, les organisations non gouvernementales participent de plus en plus à la prestation de services et aux activités de plaidoyer même si la plupart d'entre elles restent en grande partie tributaires des sources de financement externes.

Tableau 1

Estimations par catégorie d'activités des dépenses des gouvernements en matière de population (1998)^a

Région	Services de planification familiale	Services de santé de base en matière de reproduction	Activités relatives aux MST, au VIH et au sida	Recherche fondamentale et analyse des données et des politiques en matière de population et de développement	Total des dépenses engagées (en millions de dollars É.-U.)
Afrique subsaharienne	8	63	6	23	55,58
Asie et Pacifique	46	33	8	13	477,49
Amérique latine et Caraïbes	4	0,3	95	0,4	364,05
Afrique septentrionale et Asie occidentale	44	28	5	23	271,62
Europe	13	32	31	24	9,07
Toutes régions confondues	31	23	34	12	1 177,81

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas forcément égale à 100.

^a Les chiffres correspondent aux données fournies par les 56 pays ayant répondu à l'enquête de 1998 du FNUAP et de l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas.

Tableau 2
**Estimations par catégorie d'activités des dépenses
 des organisations non gouvernementales en matière de population (1998)^a**

Région	Services de planification familiale	Services de santé de base en matière de reproduction	Activités relatives aux MST, au VIH et au sida	Recherche fondamentale et analyse des données et des politiques en matière de population et de développement	Total des dépenses engagées (en millions de dollars É.-U.)
Afrique subsaharienne	34	30	28	8	30,90
Asie et Pacifique	55	20	20	5	44,14
Amérique latine et Caraïbes	28	37	21	13	13,97
Afrique septentrionale et Asie occidentale	30	51	7	13	18,70
Europe	23	15	43	20	0,82
Toutes régions confondues	41	30	20	9	108,53

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas forcément égale à 100.

^a Les chiffres correspondent aux données fournies par les 56 pays ayant répondu à l'enquête de 1998 du FNUAP et de l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas.

III. Conclusions

Mobilisation des ressources : progrès réalisés

32. Un certain nombre de progrès ont été réalisés en ce qui concerne la mobilisation des ressources destinées à réaliser les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il faut se féliciter des politiques d'appui aux activités de population adoptées par un certain nombre de pays donateurs depuis la Conférence ainsi que du volume toujours important des flux de ressources nationales. Toutefois, tant les donateurs que les pays en développement ont encore beaucoup à faire pour réaliser les objectifs de la Conférence. Le manque de ressources demeure l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre effective du Programme d'action. L'augmentation mineure de l'aide extérieure globale est décevante, en particulier si l'on se souvient de l'optimisme qu'avait suscité la Conférence. L'aide internationale représente environ 36 % du montant de 5,7 milliards de dollars que la communauté internationale s'était fixé comme objectif au Caire et qu'elle devait apporter d'ici à l'an 2000 au titre de sa participation au financement du Programme d'action de la Conférence. Il est toutefois encourageant de noter que la légère tendance à la baisse observée en 1997 s'est inversée en 1998; au fur et à mesure que l'on recevra des réponses, les chiffres pourront être légèrement supérieurs à ce que l'on prévoyait.

Flux de ressources financières destinées à des activités annexes en matière de population

33. Lors de son étude des flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence, le FNUAP s'en est tenu au classement des activités en matière de population faisant partie des éléments chiffrés spé-

cifiés au paragraphe 13.14 du Programme d'action. Les ressources allouées à des activités annexes en matière de population comme la santé de base, l'éducation, l'élimination de la pauvreté et la promotion de la condition de la femme ne sont pas comprises dans les calculs de l'aide internationale aux activités de population. Les donateurs ont indiqué qu'ils consacraient un volume important de ressources à des activités annexes en matière de population aux fins de la réalisation des objectifs plus vastes en matière de population et de développement définis dans le Programme d'action, mais que ces ressources n'ont pas été chiffrées et ne sont pas comptabilisées dans le montant de 17 milliards de dollars fixé comme objectif. Par exemple, l'Australie a indiqué qu'elle avait dépensé 213 millions de dollars dans les domaines suivants : participation des femmes au développement; enseignement primaire, secondaire et extrascolaire; gestion administrative et sanitaire et gestion des politiques; soins de santé de base; infrastructure sanitaire de base; éducation sanitaire; nutrition; et encadrement du personnel sanitaire. L'Autriche a dépensé 6,5 millions de dollars dans les domaines suivants : soins de santé de base; infrastructure sanitaire de base; éducation de base et projets en faveur des femmes. Le Danemark a indiqué avoir consacré 170 millions de dollars au secteur de la santé, de l'éducation et de la promotion des femmes. La Finlande a consacré 140 000 dollars aux domaines suivants : analyse de sang et de produits sanguins; soins de santé; appui aux secteurs sanitaire et social; et développement des soins de santé maternelle et infantile. La Nouvelle-Zélande a fourni 1,7 million de dollars pour des activités de promotion de la femme. Le Royaume-Uni a consacré 9,5 millions de dollars à des activités relatives aux soins de santé primaires et à la survie de l'enfant.

Nouvelles modalités de mobilisation des ressources

34. La tendance croissante à l'intégration des services et l'adoption accrue de stratégies sectorielles, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, font qu'il est beaucoup plus difficile d'évaluer le volume des ressources allouées aux activités en matière de population faisant partie des éléments chiffrés spécifiés dans le Programme d'action. Étant donné que les donateurs comme les pays en développement fournissent des ressources au titre de l'initiative 20/20 (dans le cadre de laquelle les bailleurs de fonds s'engagent à allouer 20 % de l'aide au développement et les pays en développement s'engagent à allouer 20 % de l'aide reçue à l'amélioration des services sociaux de base), il est également difficile de faire la distinction entre les fonds destinés aux secteurs de la population et de la santé en matière de reproduction et ceux alloués aux services sociaux de base.

Mesures à prendre

35. Pour ce qui est de la mobilisation des ressources, on est encore loin des objectifs convenus. Tant les donateurs que les pays en développement doivent prendre des mesures pour s'acquitter de leurs engagements en termes de financement et mobiliser des ressources supplémentaires aux fins de la réalisation des objectifs de la Conférence. À sa vingt et unième session extraordinaire consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, l'Assemblée a indiqué qu'il était urgent d'obtenir une plus grande volonté politique de tous les gouvernements et de réaffirmer l'engagement en vue de la mobilisation de ressources, qu'il s'agisse de

l'aide internationale ou des ressources nationales, comme convenu au Caire, pour accélérer l'application du Programme d'action (résolution S-21/2, annexe, par. 91). Elle a engagé les pays donateurs à intensifier leurs efforts pour atteindre l'objectif fixé de 5,7 milliards de dollars en 2000, à inverser le déclin actuel du volume de l'aide publique au développement et à s'efforcer d'atteindre dès que possible l'objectif convenu pour l'aide au développement, à savoir 0,7 % du PNB (ibid., par. 95).

36. Les gouvernements et la communauté internationale ont également été invités à promouvoir l'adoption de mécanismes supplémentaires afin d'accroître les ressources financières allouées aux programmes en matière de population et de développement afin d'assurer leur viabilité, notamment en menant des activités de plaidoyer en faveur d'un financement accru de la part des institutions financières internationales et des banques régionales de développement; en ayant recours à une tarification sélective des services fournis, à la vente subventionnée, à la participation aux coûts et autres formes de recouvrement des coûts; et en encourageant le secteur privé à participer davantage (ibid., par. 100).

37. Les gouvernements des pays développés et des pays en développement ont été encouragés à examiner en détail l'application de l'initiative 20/20. À cet égard, il importe d'allouer les fonds nécessaires à l'exécution des activités en matière de population dans le cadre des programmes intégrés et sectoriels.

38. Compte tenu des maigres ressources disponibles, les pays donateurs, les organisations internationales et les pays bénéficiaires ont été engagés à accroître leurs efforts et à renforcer leur collaboration afin d'éviter les doubles emplois, de recenser les problèmes de financement et de veiller à ce que les ressources soient utilisées au mieux.

Notes

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social: 1995, Supplément No 7 (E/1995/27)*, annexe I, sect. III.

² *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

³ À ce jour, des études de cas ont été effectuées dans les pays ci-après : Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Inde, Indonésie, Pakistan, Pérou, Sénégal et Tanzanie.

⁴ Tous les montants sont indiqués en dollars des États-Unis.

⁵ La France et l'Union européenne n'avaient pas fourni de données sur leur aide en matière de population dans les délais fixés pour leur publication, aussi les chiffres pour 1998 représentent-ils une estimation obtenue à partir de ceux de 1997; il en va de même pour l'Espagne.

⁶ Les pays donateurs sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse, tous membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'Union européenne (UE) est comprise dans cette liste.

⁷ Les chiffres pour 1997 ont été calculés sur la base de ceux de 1995, dernière année pour laquelle des chiffres ont été communiqués.

- ⁸ La part de l'aide acheminée par la voie multilatérale est sous-estimée car plusieurs donateurs n'ont pas inclus dans leurs rapports les sommes (par exemple, leurs cotisations) versées à des donateurs intermédiaires comme l'UNICEF, le PNUD et UNIFEM car ils ne savaient pas exactement quel pourcentage de leurs contributions allait aux activités spécifiées dans les éléments chiffrés du Programme d'action de la Conférence sur la population et le développement.
- ⁹ La méthode d'estimation qui a servi à calculer le montant global des flux de ressources nationales est simple. Outre les résultats de l'enquête effectuée par le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas en 1998, on a utilisé les rapports des études de cas et d'autres sources, dont des informations émanant des questionnaires de 1997, ce qui a permis d'obtenir un ensemble de données représentant près de 85 % de la population. Les estimations régionales des flux de ressources intérieures ont été obtenues par extrapolation sur la base des données démographiques de 1998 et additionnées de façon à obtenir le montant total des dépenses engagées par les gouvernements et par les organisations non gouvernementales au titre des activités de population. On a ensuite, pour obtenir le montant brut total des flux de ressources nationales, ajouté les fonds d'origine privée, précédemment estimés à 14 % du total des ressources nationales. Ces résultats sont à utiliser avec précaution car les données disponibles sont souvent sous-estimées et incomplètes ou ne sont pas toujours comparables.